



**ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2024
APPEL A CANDIDATURE
MEMBRE COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL**

Réf. N° : 010-2023-2024

Dossier suivi par :

Commission Départementale Electorale

secretariat@basketcd31.com

Toulouse, le 29 avril 2024

Objet : Appel à candidature au poste de membre du Comité Directeur Départemental

Mesdames Les Présidentes, Messieurs Les Présidents des associations sportives,
Mesdames, Messieurs,

En cette fin de saison sportive, le Comité Départemental de Basketball de la Haute-Garonne doit renouveler ses membres du Comité Directeur Départemental pour le mandat 2024/2028, lors de l'**Assemblée Générale Ordinaire et Elective du samedi 29 juin 2024** au Stadium de TOULOUSE.

Aussi, conformément aux Statuts et au Règlement Intérieur, les candidats au Comité Directeur doivent transmettre leur candidature par **lettre recommandée avec accusé de réception avant le 29 mai 2024** (cachet de la Poste faisant foi) sur la fiche « acte de candidature » au siège du Comité :

Comité Départemental de Basketball de la Haute-Garonne
Elections 2024
Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers
31500 TOULOUSE

Est éligible au Comité Directeur toute personne âgée d'au moins 16 ans révolus jouissant de ses droits civiques, licenciée depuis au moins six (6) mois, à la date de l'élection, au sein du Comité Départemental.

Sont incompatibles avec les fonctions de membre du Comité Directeur :

- La fonction de Conseiller Technique Sportif,
- Toute appartenance au personnel salarié de la structure.

Ne peuvent être élues au Comité Directeur :

- Plus de deux (2) licencié(e)s appartenant à un membre club,
- Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
- Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée par une juridiction française, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
- Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps dans les conditions prévues par le règlement disciplinaire.

Pour être recevable, la candidature doit mentionner l'identité du candidat, le nom de l'association sportive auquel il est affilié, le numéro de sa licence. Les licenciés souhaitant postuler en tant que médecin doivent faire état de cette qualité dans leur déclaration de candidature.

La Commission Départementale Electorale procédera à la vérification de la recevabilité des candidatures.



Vous trouverez en pièce jointe la fiche « acte de candidature ».

Nous vous prions de croire, Mesdames Les Présidentes, Messieurs Les Présidents des associations sportives, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Secrétaire Général
Xavier TIZON

Le Président,
Alexandre STEIN

Copies :

- Président de la Ligue Occitanie
- Membres du Comité Directeur Départemental
- Commission Electorale du Comité de Basketball de la Haute-Garonne